

# **MEMORIAL**

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

# RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1876

4 septembre 2007

# **SOMMAIRE**

ACG R.E. 9 S.à r.l 90048	Islands Charter S.A	. 90047
Afidco S.A90012	JPP Consulting S.A	. 90047
Agence Générale de Marques et de Bre-	KPB Finance SA	. 90011
vets, Soparfi90033	LaSalle French Investments	. 90023
Arfis S.A 90047	Laumor Holdings S.à r.l	. 90002
Asgard Real Estate Private Equity S.à r.l.	Laumor Holdings S.à r.l	
90025	LDV Management Aerium III Holding	
ATR Investissement S.A90022	S.C.A	. 90020
Babcock & Brown (Golfland) S.à r.l 90010	Lonimag S.A	. 90048
British American Tobacco Brands (Swi-	LuxCo 31 S.à r.l	
tzerland) Limited90002	Makalu S.A	. 90011
British Vita Group S.à.r.l 90046	Milestone, Consulting Engineers	. 90032
Capio Employee Incentive 2006 Holding	Mobile Telesystems Finance S.A	
S.A 90013	Musa S.A	
Carbon Investments S.à r.l 90014	Noahs Ark International S.A	
Central European Closures S.à r.l 90034	Orbium S.à r.l	
Ciren Investissement90012	Outboard Yachting S.A	
Conafex Holdings90025	Promat Europe S.A	
Corazol Investments S.à r.l 90013	RE German Small Properties S.à r.l	
E. Miroglio S.A90011	Remake	
Etablissements L. Rossi S.à r.l 90046	Sàrl Mathieu & Cie	
Euro Bioenergy Holdings S.à r.l 90034	SBS Broadcasting S.àr.l.	
Even Germany Eins S.à r.l 90022	Scantrust Holding S.A	
Expo-Immo S.A 90012	Soka Sàrl	
Fiducal SAH90024	Tiger Holding Four SPV S.à r.l	
Financière Sainte Lucie S.A 90002	TPL Lugwigsfelde S.à r.l	
Griffin Residential S.à r.l 90011	Trans Mediterranean S. à r.l	
Habilux 90032	Vert Vallée S.A	
International Mediafinance Holding S.A.	Violine S.à r.l.	
90029	Violine S.à r.l	
International North Sea Shipping S.A 90047	VIUIIIE 3.a f.l	. 70022



# RE German Small Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 117.409.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 juillet 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007087358/202/12.

(070096761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

# British American Tobacco Brands (Switzerland) Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 89.207.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 47914 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007087575/211/11.

(070098203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

# Financière Sainte Lucie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 64.654.

Constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 2 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil C n ° 593 du 17 août 1998;

modifiée pour la dernière lois, suivant acte sous seing privé du 3 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil C n ° 909 du 14 juin 2002.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 16 avril 2007 que, suite au décès de Mademoiselle Elisabeth Antona survenu en date du 10 décembre 2006, Monsieur Lionel Capiaux, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a été coopté comme administrateur en remplacement de Mademoiselle Elisabeth Antona. Monsieur Lionel Capiaux terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 16 avril 2007.

Pour FINANCIERE SAINTE LUCIE S.A. FIDUCIAIRE FERNAND FABER Cabinet d'Experts Comptables

Signature

Référence de publication: 2007087592/687/23.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02627. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

# Laumor Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R.C.S. Luxembourg B 109.554.

In the year two thousand and seven on the twenty-first day of May.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:



1. LAFIN Srl, a company organized under the laws of Italy, having its registered office at 72, Corso Vittorio Emanuele II, Turin, Italy, and registered in Italy under number 09432340017 (LAFIN),

duly represented by Gilles Dusemon, attorney-at-law, whose business address is at Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 18, 2007.

2. LOFIN S.A., a public limited liability company (société anonyme) organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 58.995 (LOFIN),

duly represented by Gilles Dusemon, attorney-at-law, whose business address is at Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 15, 2007.

3. LAGANAS SECURITIES S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 108.975 (LAGANAS), and

duly represented by Gilles Dusemon, attorney-at-law, whose business address is at Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 15, 2007.

4. VITTORIA ASSICURAZIONI S.p.A, a company incorporated and organized under the laws of Italy, having its registered office at 21, Via Caldera, 20153 Milan, Italy, and registered in Italy under number 01329510158 (VITTORIA),

duly represented by Gilles Dusemon, attorney-at-law, whose business address is at Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 17, 2007.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- I. LAFIN, LOFIN, LAGANAS and VITTORIA, prenamed are the sole shareholders (the Shareholders) of LAUMOR HOLDINGS S.à.r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 109.554, incorporated by deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, on July 15, 2005, published in the Mémorial C, number 1336 of December 7, 2005. The Articles of Incorporation have been amended by deed of Maître Andre Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, on May 29, 2006, published in the Mémorial C, number 1488 of August 3, 2006, (the Company).
  - II. The agenda of the meeting is as follows:
  - 1. convening formalities; and
  - 2. amendment and full restatement of the articles of association of the Company.
  - III. The Shareholders, represented as stated hereabove, have taken unanimously the following resolutions:

# First resolution

The Shareholders resolve to acknowledge the due fulfillment of the convening formalities. The Shareholders consider themselves as duly convened and have perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

# Second resolution

The Shareholders resolve to amend and fully restate the articles of association of the Company (the Articles).

The appearing parties, represented as stated hereabove, have therefore requested the undersigned notary to enact the following restatement of the Articles:

### I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company («société à responsabilité limitée») under the name LAUMOR HOLDINGS S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

### Art. 2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office of the Company may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers (as used in these Articles, «board of managers» means the sole manager if the said board consists of a single manager only) of the Company. The registered office may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders (as used in these Articles, «general meeting of shareholders» means the sole shareholder if there is no more than one shareholder) adopted in the manner required for the amendment of these Articles.
- 2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities



of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

# Art. 3. Object.

- 3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.
- 3.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.
- 3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against currency exchange and interest rate risks as well as other risks.
- 3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favor or relate to its object.

#### Art. 4. Duration.

- 4.1 The Company exists for an unlimited period of time.
- 4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

### II. Capital - Shares

# Art. 5. Capital.

- 5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### Art. 6. Shares.

- 6.1 Each share entitles its holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- 6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
  - 6.3 Shares are freely transferable to third parties if there is no more than one shareholder.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares among shareholders or, to non-shareholders is in each case subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

- 6.4 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.
  - 6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

# III. Management - Representation

# Art. 7. Board of managers.

- 7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of his/their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).
  - 7.2 The managers may be dismissed at any time without cause (ad nutum).



## Art. 8. Powers of the board of managers.

- 8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.
- 8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by any manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

#### Art. 9. Procedure.

- 9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.
- 9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.
- 9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.
- 9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.
- 9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.
- 9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.
- 9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.
- **Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

# IV. General meetings of shareholders

### Art. 12. Powers and voting rights.

- 12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.
- 12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.
- 12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

# Art. 13. Form - Quorum - Majority.

- 13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- 13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.
- 13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

### V. Annual accounts - Allocation of profits

# Art. 14. Accounting Year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of each year.



- 14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitment and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders toward the Company.
  - 14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

#### Art. 15. Allocation of Profits.

- 15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5 %) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10 %) of the Company's nominal share capital.
- 15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.
  - 15.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
  - (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
  - (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or the general meeting of shareholders;
  - (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

- 16.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.
- 16.2 The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

### VII. General provision

**Art. 17. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

# Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the undersigned notary by name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present original deed.

# Follows the French version:

L'an deux mille sept, le vingt et un mai.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. LAFIN Srl, une société organisée selon les lois Italiennes, ayant son siège social à 72, Corso Vittorio Emanuele II, Turin, Italie, et enregistrée en Italie sous le numéro 09432340017 (LAFIN),

dûment représentée par Maître Gilles Dusemon, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 18 mai 2007.

2. LOFIN S.A., une société anonyme organisée selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social à 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 58 995 (LOFIN)

dûment représentée par Maître Gilles Dusemon, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 mai 2007.



3. LAGANAS SECURITIES S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social à 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.975 (LAGANAS),

dûment représentée par Maître Gilles Dusemon, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 mai 2007.

4. VITTORIA ASSICURAZIONI S.p.A, une société organisée selon les lois Italiennes, ayant son siège social à 21, Via Caldera, 20153 Milan, Italie, et enregistrée en Italie sous le numéro 01329510158 (VITTORIA),

dûment représentée par Maître Gilles Dusemon, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 mai 2007.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire représentant les parties comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme ci-dessus mentionnées, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte de ce qui suit:

- I. LAFIN, LOFIN, LAGANAS et VITTORIA, ainsi nommés sont les seuls associés (les Associés) de LAUMOR HOL-DINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social à 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.554, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 15 juillet 2005, publié au Mémorial C, numéro 1336 du 7 décembre 2005. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 mai 2006, publié au Mémorial C, numéro 1488 du 3 août 2006 (la Société);
  - II. L'agenda de l'assemblée est le suivant:
  - 1. formalités de convocation; et
  - 2. modification et complète refonte des statuts de la Société.
  - III. Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### Première résolution

Les Associés décident de prendre connaissance de l'accomplissement des formalités de convocation. Les associés se considèrent comme dûment convoqué et ont une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leurs a été communiqué en avance.

### Deuxième résolution

Les Associés décident de modifier et de refondre complètement les statuts de la Société (les Statuts).

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont ainsi requis le notaire instrumentant de dresser acte de la refonte des Statuts comme suit:

# I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1 <sup>er</sup> . Dénomination. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination LAUMOR HOLDINGS S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

# Art. 2. Siège social.

- 2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance (tel qu'utilisé dans la présents Statuts, «conseil de » signifie le gérant unique si un tel conseil consiste seulement en un gérant unique) de la Société. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des associés (tel qu'utilisé dans la présents Statuts, «assemblée générale des associés» signifie l'associé unique si il n'y a pas plus d'un associé) délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.2 Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

# Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société



ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

- 3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.
- 3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt ainsi que d'autres risques.
- 3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes transactions relatives à l'immobilier ou à la propriété mobilière, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

### Art. 4. Durée.

- 4.1 La Société existe pour une durée illimitée.
- 4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

### II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

- 5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

- 6.1 Chaque part sociale donne droit à son propriétaire à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- 6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
  - 6.3 Les parts sociales sont librement cessibles à des tiers si la Société ne compte pas plus d'un associé.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales entre associé ou, à des non associés est dans tout les cas soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle a été notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

- 6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.
  - 6.5 La Société pourra racheter ses parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

## III. Gestion - Représentation

### Art. 7. Conseil de gérance.

- 7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixe le terme de son/leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le (les) gérant(s) n'ont pas besoin d'être associé.
  - 7.2 Les gérants sont révocables à tout moment sans justifier d'une raison (ad nutum).

# Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

- 8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par plusieurs gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.
- 8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance de la Société.



#### Art. 9. Procédure.

- 9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.
- 9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit, soit en original, par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.
- 9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.
- 9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix exprimées. Les résolutions du conseil de gérance seront consignées en procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.
- 9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion
- 9.7 Des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.
- **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou par la ou les signatures individuelles ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.
- Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

## IV. Assemblée générale des associés

### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

- 12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.
- 12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales de la Société qu'il détient.
- 12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant toute autre personne ou entité comme son mandataire par écrit que ce soit par courrier, télégramme, télex, téléfax ou par courrier électronique.

# Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

- 13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par courrier ou par téléfax.
- 13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social de la Société.
- 13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

# Art. 14. Exercice social.

- 14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année.
- 14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant unique ou si il y a une pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare le bilan et le compte des pertes et profits ainsi qu'un inventaire donnant une indication de la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, du commissaire aux comptes (s'il y en a un) et des associés envers la Société.



14.3 Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan mentionnés ci-dessus au siège social de la Société.

### Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5 %) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10 %) du capital social de la Société.
- 15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.
- 15.3 Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment sous réserve du respect des conditions suivantes:
  - (i) un certificat de comptes ou un inventaire ou un rapport doit être établis par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) ce certificat de comptes ou inventaire ou rapport montre que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués; étant entendu que ce montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des reports à nouveau positifs et des réserves distribuables mais diminué des reports à nouveau négatifs et des sommes devant être affecté à la réserve légale;
- (iii) l'associé unique ou l'assemblée générale des associés sont seuls compétents pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes;
  - (iv) l'assurance que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés a été obtenue.

### VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

- 16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.
- 16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué à l'associé ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

### VII. Disposition générale

**Art. 17. Droit applicable.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi.

### Déclaration

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Dusemon, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2007, LAC/2007/9750. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

P. Frieders.

Référence de publication: 2007089206/212/440.

(070099749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

# Babcock & Brown (Golfland) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 128.167.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Senningerberg, le 25 juillet 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007089370/202/12.

(070099554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

### Makalu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 121.942.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 juillet 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007089371/202/12.

(070099556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

# E. Miroglio S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 7, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 49.597.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 juillet 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007089372/202/12.

(070099558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

### Griffin Residential S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 119.840.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 18 juin 2007

- Monsieur Darius Divwalla, administrateur-délégué, né le 13 mars 1978 à Londres (Royaume-Uni), demeurant professionnellement à 53, Grosvenor Street, London W1K 3HU32, Royaume-Uni, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme

GRIFFIN RESIDENTIAL S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007088004/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07011. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

# KPB Finance SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 32, Dernier Sol.

R.C.S. Luxembourg B 51.064.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Mondorf-les-Bains, le 23 juillet 2007.

R. Arrensdorff

Notaire

Référence de publication: 2007087900/218/12.

(070097285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

## Ciren Investissement, Société Anonyme.

Siège social: L-3316 Bergem, 3C, rue de Schifflange.

R.C.S. Luxembourg B 111.598.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 17 juillet 2007.

R. Arrensdorff

Notaire

Référence de publication: 2007087902/218/12.

(070097283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

# Expo-Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 82.971.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 24 juillet 2007. Signature.

Référence de publication: 2007087956/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02756. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

### Musa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.

R.C.S. Luxembourg B 52.828.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 28 juin 2007

Monsieur Jacopo Rossi, Monsieur De Bernardi Alexis et Monsieur Diederich Georges sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

MUSA S.A.

J. Rossi / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007088013/545/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07445. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

# Afidco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 78.426.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue le 5 juillet 2007 à 11.00 heures

Les administrateurs de la société ont délibéré et décidé:



- de remplacer l'administrateur démissionnaire Maître Serge Bernard par Monsieur Johan Hamid, consultant, né le 5 mars 1960 à Selangor (Malaisie), demeurant au 21, Square Armand Steurs à B-1210 Bruxelles, comme administrateur et administrateur-délégué de la société, son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale de l'année 2008.

Cette décision sera à confirmer lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires qui statuera sur la décharge à donner.

R. Zimmer / F. Sassel

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007088014/664/18.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG06033. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

# Corazol Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 127.649.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 12 juin 2007:

- Ancienne situation associé:

ECOREAL S.A., R.C.S. Luxembourg B n  $^{\circ}$  38.875, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte: 250 parts sociales

- Nouvelle situation associé:

Monsieur Cornelius Martin Bechtel, né le 11 mars 1968 à Emmerich (Allemagne), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte: 250 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CORAZOL INVESTMENTS S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007088008/29/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07016. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

## Promat Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 38.422.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2007.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007087969/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06502. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

# Capio Employee Incentive 2006 Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.116.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 22 mai 2007

1) Le mandat d'administrateur de catégorie A de Monsieur Staffan Carlsson n'a pas été renouvelé.



- 2) Les mandats d'administrateur de catégorie B de Mesdames Ann-Kersti Adolfsson et Fiona Barber n'ont pas été renouvelés.
  - 3) Le mandat d'administrateur de catégorie C de Monsieur Gilles Du Roy n'a pas été renouvelé.
- 4) Monsieur Paul Hökfelt, CEO de CAPIO, né le 31 décembre 1953 à Frankfurt (Allemagne), demeurant à CH-1222 Vesenaz (Suisse), 4, ch. Pres-Courts, a été nommé comme administrateur de catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2008.
- 5) Monsieur Tomas Lindhardt, VP GROUP FINANCE, né le 30 mai 1965 à Gothenburg, (Suède), demeurant à SE-438 33 Landvetter (Suède), Rödklintevägen, a été nommé comme administrateur de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2008.
  - 6) Le nombre d'administrateurs a été diminué de cinq à trois.
- 7) Monsieur Carl Speecke, administrateur de société, né le 5 mars 1964 à Kortrijk (Belgique), a été renommé comme administrateur de catégorie C jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2008.
- 8) La société anonyme ERNST & YOUNG S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.771, avec siège social à L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, a été renommée comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme Pour CAPIO EMPLOYEE INCENTIVE 2006 HOLDING S.A. FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. Signatures

Référence de publication: 2007088005/29/31.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07010. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

# Carbon Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

### Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur. R.C.S. Luxembourg B 107.018.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007088181/1459/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2007, réf. LSO-CA09906. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070098691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2007.

# SBS Broadcasting S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy. R.C.S. Luxembourg B 110.393.

In the year two thousand and seven, on the twenty-eighth day of June. Before Us, Maître Paul Bettingen notary residing in Niederanven.

There appeared:

1. PERMIRA EUROPE III L.P.1 a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL,

here represented by Mr. Laurent Lazard, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Guernsey, on June 18, 2007.

2. PERMIRA EUROPE III L.P.2 a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL,



here represented by Mr. Laurent Lazard, prenamed, by virtue of a proxy given in Guernsey, on June 18, 2007.

3. PERMIRA EUROPE III GmbH & CO. KG a German limited partnership registered with the commercial register at the lower court of Munich under registration number HRA 82707 pursuant to the provisions of the German Commercial Code (Handelsgesetzbuch) having its registered office at 10, Kardinal Faulhaber Strasse, Fünf Höfe, D-80333 Munich, acting by its managing limited partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL,

here represented by Mr. Laurent Lazard, prenamed, by virtue of a proxy given in Guernsey, on June 18, 2007.

4. PERMIRA EUROPE III CO-INVESTMENT SCHEME, acting by its administrator PERMIRA EUROPE III G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL,

here represented by Mr. Laurent Lazard, prenamed, by virtue of a proxy given in Guernsey, on June 18, 2007.

5. PERMIRA INVESTMENTS LIMITED, acting by its nominee PERMIRA NOMINEES LIMITED whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL,

here represented by Mr. Laurent Lazard, prenamed, by virtue of a proxy given in Guernsey, on June 18, 2007.

6. KKR EUROPEAN FUND, LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organised under the laws of Alberta, Canada, having its registered office at c/o EESON WOOLSTENCROFT LLP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, registered under the registration no. LP #8470528 and acting through its general partner KKR ASSOCIATES EUROPE, LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organised under the laws of Alberta, Canada, having its registered office at c/o EESON WOOLSTENCROFT LLP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, registered under registration no. LP #8477077 and acting through its general partner KKR EUROPE LIMITED, a limited company organised under the laws of Cayman Islands, having its registered office at c/o M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, P.O. Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under registration no. 90289

here represented by Mr. Laurent Lazard, prenamed, by virtue of a proxy given in New York, New York, U.S.A., on June 18, 2007.

7. KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP a partnership organised under the laws of Alberta, Canada, having its registered office at c/o EESON WOOLSTENCROFT LLP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, registered under the registration no. LP #10191716 and acting through its general partner KKR ASSOCIATES MILLENNIUM (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organised under the laws of Alberta, Canada, having its registered office at c/o EESON WOOLSTENCROFT LLP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, registered under the registration no. LP #10188449 and acting trough its general partner KKR MILLENNIUM LIMITED, a limited company organised under the laws of Cayman Islands, having its registered office at c/o M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, P.O. Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under the registration no. 12118,

here represented by Mr. Laurent Lazard, prenamed, by virtue of a proxy given in New York, New York, U.S.A., on June 18, 2007.

8. KKR PARTNERS (INTERNATIONAL), LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organised under the laws of Alberta, Canada, having its registered office at c/o EESON WOOLSTENCROFT LLP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, registered under the registration no. LP #7762867 and acting through its general partner KKR 1996 OVERSEAS, LIMITED, a limited company organised under the laws of Cayman Islands, having its registered office at c/o M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, P.O. Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under the registration no. 78342,

here represented by Mr. Laurent Lazard, prenamed, by virtue of a proxy given in New York, New York, U.S.A., on June 18, 2007.

9. KKR EUROPEAN FUND II, Limited Partnership, a partnership organised under the laws of Alberta, Canada, having its registered office at c/o EESON WOOLSTENCROFT LLP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, registered under the registration no. LP #11768199 and acting through its general partner KKR ASSOCIATES EUROPE II, LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organised under the laws of Alberta, Canada, having its registered office at C/O EESON WOOLSTENCROFT LLP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, registered under registration no. LP #11768215 and acting through its general partner KKR EUROPE II LIMITED, a limited company organised under the laws of cayman islands, having its registered office at c/o M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, P.O. Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under registration no. 148422,

here represented by Mr. Laurent Lazard, prenamed, by virtue of a proxy given in New York, New York, U.S.A., on June 18, 2007.

10. TELEGRAAF MEDIA INTERNATIONAL B.V., a private company with limited liability organized under the laws of The Netherlands, whose registered office is at Amsterdam, The Netherlands, and whose office address is at Basisweg 30, 1043 AP Amsterdam, The Netherlands,



here represented by Mr. Laurent Lazard, prenamed, by virtue of a proxy given in Amsterdam, The Netherlands, on June 21, 2007.

11. STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR MELIDA, a Dutch foundation incorporated in The Netherlands, whose registered office is at Amsterdam, The Netherlands, and whose office address is at Rietlandpark 353, 1019 EM Amsterdam, The Netherlands,

here represented by MELIDA S.à r.l., a société à responsabilité limité organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office address at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on its turn represented by Mr. Laurent Lazard, prenamed, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on lune 22, 2007.

12. MELIDA S.à r.l., a société à responsabilité limité organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office address at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Mr. Laurent Lazard, prenamed, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on June 22, 2007.

Said proxies after signature ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, through their representative, have requested the notary to state that:

- The appearing parties are the current shareholders of SBS BROADCASTING S.à r.l. having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, incorporated by a deed of Maître André Schwachtgen, on August 17, 2005, published in the Memorial C number 88 dated January 13, 2006. The Articles of Association have lastly been amended pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, on March 5, 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations no. 977 of May 25, 2007 (hereinafter the «Company»).
- The Company's share capital is set at nine million six hundred and thirty-nine thousand two hundred Euro (EUR 9,639,200.-) divided into 38,556 Class A shares, 77,114 Class B shares, 115,671 Class C shares, and 154,227 Class D shares, having a par value of twenty five Euro (EUR 25.-) each, fully paid up.
  - These Class A shares, Class B shares, Class C shares and Class D shares are allocated to the shareholders as follows:
- 1. 3,514 Class A shares, 7,027 Class B shares, 10,541 Class C shares and 14,055 Class D shares for PERMIRA EUROPE III L.P.1.;
- 2. 10,138 Class A shares, 20,276 Class B shares, 30,414 Class C shares and 40,554 Class D shares for PERMIRA EUROPE III L.P.2.;
- 3. 133 Class A shares, 266 Class B shares, 397 Class C shares and 531 Class D shares for PERMIRA EUROPE III GmbH & CO KG;
- 4. 86 Class A shares, 172 Class B shares, 258 Class C shares and 342 Class D shares for PERMIRA EUROPE III CO-INVESTMENT SCHEME;
- 5. 251 Class A shares, 500 Class B shares, 751 Class C shares and 1,001 Class D shares for PERMIRA INVESTMENTS LIMITED:
- 6. 9,905 Class A shares, 19,807 Class B shares, 29,709 Class C shares and 39,613 Class D shares for KKR EUROPEAN FUND, LIMITED PARTNERSHIP;
- 7. 3,372 Class A shares, 6,743 Class B shares, 10,115 Class C shares and 13,488 Class D shares for KKR MILLENIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP;
- 8. 537 Class A shares, 1,074 Class B shares, 1,612 Class C shares and 2,149 Class D shares for KKR PARTNERS (INTERNATIONAL) LIMITED PARTNERSHIP;
- 9. 308 Class A shares, 617 Class B shares, 925 Class C shares and 1,233 Class D shares for KKR EUROPEAN FUND II. LIMITED PARTNERSHIP;
- 10. 7,712 Class A shares, 15,424 Class B shares, 23,134 Class C shares and 30,844 Class D shares for TELEGRAAF MEDIA INTERNATIONAL B.V.;
- 11. 1,607 Class A shares, 3,214 Class B shares, 4,822 Class C shares and 6,429 Class D shares for STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR MELIDA; and
  - 12. 993 Class A shares, 1,994 Class B shares, 2,993 Class C shares and 3,988 Class D shares for MELIDA S.à r.l.
  - The agenda is worded as follows:
  - Restatement of Article 18 of the Company's articles of incorporation.
  - Restatement of Article 19 of the Company's articles of incorporation.
  - The shareholders then passed the following resolution:

# Resolution

The shareholders decide to amend the Company's articles of association as follows:

- The existing Article 18 shall be replaced by the following Article 18:
- « Art. 18. The Company's financial year runs from the first of July of each year to the thirtieth of June of the following year. The period from first of January 2007 to the thirtieth of June 2007 shall be a shortened financial year of the Company.»



- The existing Article 19 shall be replaced by the following Article 19:
- « Art. 19. Each financial year there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every financial year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve reaches ten percent (10%) of the issued capital but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if it has been dropped below one tenth of the issued capital.

Unless otherwise decided by the general meeting of Shareholders, the balance of the profit will be either carried forward or transferred to extraordinary reserves.»

#### Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at two thousand Euro (EUR 2,000.-).

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

# Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

### Ont comparu:

1. PERMIRA EUROPE III L.P.1 un limited partnership enregistré à Guernsey conformément à la loi (Guernsey) du 1995 sur les Limited Partnerships, agissant par l'intermédiaire de son general partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., un limited partnership enregistré à Guernsey conformément à la loi (Guernsey) du 1995 sur les Limited Partnerships, agissant par l'intermédiaire de son general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED, ayant le siège social situé à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL,

ici représenté par M <sup>e</sup> Laurent Lazard, domicilié à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé faite à Guernsey le 18 juin 2007.

2. PERMIRA EUROPE III L.P.2 un limited partnership enregistré à Guernsey conformément à la loi (Guernsey) du 1995 sur les Limited Partnerships, agissant par l'intermédiaire de son general partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., un limited partnership enregistré à Guernsey conformément à la loi (Guernsey) du 1995 sur les Limited Partnerships, agissant par l'intermédiaire de son general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED ayant le siège social situé à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL,

ici représenté par M <sup>e</sup> Laurent Lazard, précité en vertu d'une procuration sous seing privé faite à Guernsey le 18 juin 2007.

3. PERMIRA EUROPE III GmbH & CO. KG une société de droit allemand immatriculée dans le registre du commerce à la cour de Munich sous le n° HRA 82707 conformément aux dispositions du code de commerce allemand (Handelsgesetzbuch) ayant le siège social situé au 10, Kardinal Faulhaber Strasse, Fünf Höfe, D-80333 Munich, agissant par l'intermédiaire de son managing limited partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., un limited partnership enregistré à Guernsey conformément à la loi (Guernsey) du 1995 sur les Limited Partnerships, agissant par l'intermédiaire de son general partner PERMIRA EUROPE III G.P. Limited ayant le siège social situé à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL,

ici représenté par M <sup>e</sup> Laurent Lazard, précité, en vertu d'une procuration sous seing privé faite à Guernsey le 18 juin 2007.

4. PERMIRA EUROPE III CO-INVESTMENT SCHEME, agissant par son administrateur PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED ayant le siège social situé à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL,

ici représenté par M <sup>e</sup> Laurent Lazard, précité, en vertu d'une procuration sous seing privé faite à Guernsey le 18 juin 2007.

5. PERMIRA INVESTMENTS LIMITED, agissant par son nominee PERMIRA NOMINEES LIMITED ayant le siège social situé à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL,

ici représenté par M <sup>e</sup> Laurent Lazard, précité, en vertu d'une procuration sous seing privé faite à Guernsey le 18 juin 2007.



6. KKR EUROPEAN FUND, LIMITED PARTNERSHIP, un partnership créé conformément aux lois d'Alberta, Canada, ayant le siège social situé à c/o EESON WOOLSTENCROFT LLP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, enregistré sous le n° LP #8470528 et agissant par l'intermédiaire de son general partner KKR ASSOCIATES EUROPE, LIMITED PARTNERSHIP, un partnership créé conformément aux lois d'Alberta, Canada, ayant le siège social situé à c/o EESON WOOLSTENCROFT LLP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, enregistré sous le n° LP #8477077 et agissant par son general partner KKR EUROPE LIMITED, une société à responsabilité limitée créée conformément aux lois de Cayman Islands, ayant le siège social situé à c/o M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, P.O. Box 309GT, Uglet House, South Church Street, George Town, Gret Cayman, Cayman Islands, enregistrée sous le n° 90289,

ici représenté par M <sup>e</sup> Laurent Lazard, précité, en vertu d'une procuration sous seing privé faite à New York, New York, U.S.A. le 18 juin 2007.

7. KKR MILLENNIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP un partnership créé conformément aux lois d'Alberta, Canada, ayant le siège social situé à c/o EESON WOOLSTENCROFT LLP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, enregistré sous le no. LP #10191716 et agissant par l'intermédiaire de son general partner KKR ASSOCIATES MILLENNIUM (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP, un partnership créé conformément aux lois d'Alberta, Canada, ayant le siège social situé à c/o EESON WOOLSTENCROFT LLP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, enregistré sous le no. LP #10188449 et agissant par l'intermédiaire de son general partner KKR MILLENNIUM LIMITED, une société à responsabilité limitée régie conformément aux lois de Cayman Islands, ayant le siège social situé à c/o M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, P.O. Box 309GT, Uglet House, South Church Street, George Town, Gret Cayman, Cayman Islands, enregistrée sous le n° 12118,

ici représenté par M <sup>e</sup> Laurent Lazard, précité, en vertu d'une procuration sous seing privé faite à New York, New York, U.S.A. le 18 juin 2007.

8. KKR PARTNERS (INTERNATIONAL), LIMITED PARTNERSHIP, un partnership créé conformément aux lois d'Alberta, Canada, ayant le siège social situé à c/o EESON WOOLSTENCROFT LLP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, enregistré sous le no. LP #7762867 et agissant par l'intermédiaire de son general partner KKR 1996 OVERSEAS, LIMITED, une société à responsabilité limitée régie conformément aux lois de Cayman Islands, ayant le siège social situé à c/o M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, P.O. Box 309GT, Uglet House, South Church Street, George Town, Gret Cayman, Cayman Islands, enregistrée sous le n° 78342,

ici représenté par M <sup>e</sup> Laurent Lazard, précité, en vertu d'une procuration sous seing privé faite à New York, New York, U.S.A. le 18 juin 2007.

9. KKR EUROPEAN FUND II, LIMITED PARTNERSHIP, un partnership créé conformément aux lois d'Alberta, Canada, ayant le siège social situé à c/o EESON WOOLSTENCROFT LLP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, enregistré sous le n° LP #11768199 et agissant par l'intermédiaire de son general partner KKR ASSOCIATES EUROPE II, LIMITED PARTNERSHIP, un partnership créé conformément aux lois d'Alberta, Canada, ayant le siège social situé à c/o EESON WOOLSTENCROFT LLP 500, 603 - 7th Avenue S.W. Calgary, Alberta T2P 2T5, Canada, enregistré sous le n° LP #11768215 et agissant par l'intermédiaire de son general partner KKR EUROPE II LIMITED, une société à responsabilité limitée régie conformément aux lois de Cayman Islands, ayant le siège social situé à n° M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, P.O. Box 309GT, Uglet House, South Church Street, George Town, Gret Cayman, Cayman Islands, enregistrée sous le n° 148422,

ici représenté par M <sup>e</sup> Laurent Lazard, précité, en vertu d'une procuration sous seing privé faite à New York, New York, U.S.A. le 18 juin 2007.

10. TELEGRAAF MEDIA INTERNATIONAL B.V., une société à responsabilité limitée régie conformément aux lois des Pays-Bas, ayant le siège social situé à Amsterdam, Pays-Bas, et dont les bureaux sont situés à Basisweg 30, 1043 AP Amsterdam, Pays-Bas,

ici représentée par M <sup>e</sup> Laurent Lazard, précité, en vertu d'une procuration sous seing privé faite à Amsterdam, Pays-Bas le 21 juin 2007.

11. STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR MELIDA, une fondation néerlandaise enregistrée aux Pays-Bas, ayant le siège situé à Amsterdam, Pays-Bas, et dont les bureaux sont situés à Rietlandpark 353, 1019 EM Amsterdam, Pays-Bas,

ici représentée par MELIDA S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à son tour représentée par M <sup>e</sup> Laurent Lazard, précité, en vertu d'une procuration sous seing privé faite à Luxembourg le 22 juin 2007.

12. MELIDA S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ici représentée par M <sup>e</sup> Laurent Lazard, précité, en vertu d'une procuration sous seing privé faite à Luxembourg le 22 juin 2007.

Les susmentionnées procurations, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné seront annexées au présent acte pour y être inscrites simultanément par l'administration de l'enregistrement. Les dites parties par l'intermédiaire de leur mandataire déclarent et prient le notaire d'acter:



- Qu'ils sont tous les associés de la société à responsabilité limitée SBS BROADCASTING S.àr.l. dont le siège social est situé au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, en date du 17 août 2005, publié au Mémorial C numéro 88 du 13 janvier 2006. Les statuts ont été modifiés une dernière fois par acte de Maître Martine Schaeffer, notaire domicilié à Remich, du 5 mars 2007 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 977 du 25 mai 2007 (la «Société»).
- Que le capital social est fixé à neuf millions six cent trente-neuf mille deux cents euros (EUR 9.639.200,-) divisé en 38.556 parts sociales Classe A, 77.114 parts sociales Classe B, 115.671 parts sociales Classe C, et 154.227 parts sociales Classe D, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.
- Que les parts sociales Classe A, parts sociales Classe B, parts sociales Classe C et parts sociales Classe D ont été reparties entre les associés comme suit:
- 1. 3.514 parts sociales Classe A, 7.027 parts sociales Classe B, 10.541 parts sociales Classe C et 14.055 parts sociales Classe D pour PERMIRA EUROPE III L.P.1.;
- 2. 10.138 parts sociales Classe A, 20.276 parts sociales Classe B, 30.414 parts sociales Classe C et 40.554 parts sociales Classe D pour PERMIRA EUROPE III L.P.2.;
- 3. 133 parts sociales Classe A, 266 parts sociales Classe B, 397 parts sociales Classe C et 531 parts sociales Classe D pour PERMIRA EUROPE III GmbH & CO KG;
- 4. 86 parts sociales Classe A, 172 parts sociales Classe B, 258 parts sociales Classe C et 342 parts sociales Classe D pour PERMIRA EUROPE III CO-INVESTMENT SCHEME;
- 5. 251 parts sociales Classe A, 500 parts sociales Classe B, 751 parts sociales Classe C et 1.001 parts sociales Classe D pour PERMIRA INVESTMENTS LIMITED;
- 6. 9.905 parts sociales Classe A, 19.807 parts sociales Classe B, 29.709 parts sociales Classe C et 39.613 parts sociales Classe D pour KKR EUROPEAN FUND, Limited Partnership;
- 7. 3.372 parts sociales Classe A, 6.743 parts sociales Classe B, 10.115 parts sociales Classe C et 13.488 parts sociales Classe D pour KKR MILLENIUM FUND (OVERSEAS), LIMITED PARTNERSHIP;
- 8. 537 parts sociales Classe A, 1.074 parts sociales Classe B, 1.612 parts sociales Classe C et 2.149 parts sociales Classe D pour KKR PARTNERS (INTERNATIONAL) LIMITED PARTNERSHIP;
- 9. 308 parts sociales Classe A, 617 parts sociales Classe B, 925 parts sociales Classe C et 1.233 parts sociales Classe D pour KKR EUROPEAN FUND II. LIMITED PARTNERSHIP;
- 10. 7.712 parts sociales Classe A, 15.424 parts sociales Classe B, 23.134 parts sociales Classe C et 30.844 parts sociales Classe D pour TELEGRAAF MEDIA INTERNATIONAL B.V.;
- 11. 1.607 parts sociales Classe A, 3.214 parts sociales Classe B, 4.822 parts sociales Classe C et 6.429 parts sociales Classe D pour STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR MELIDA; et
- 12. 993 parts sociales Classe A, 1.994 parts sociales Classe B, 2.993 parts sociales Classe C et 3.988 parts sociales Classe D pour MELIDA S.à r.l.
  - L'ordre du jour est rédigé comme suit:
  - Modification de l'article 18 des statuts de la Société.
  - Modification de l'article 19 des statuts de la Société.
  - Les associés ont ensuite adopté la résolution suivante:

### Résolution

Les associés décident de modifier les statuts de la Société comme suit:

- L'actuel article 18 sera remplacé par le suivant article 18:
- « Art. 18. L'exercice social commence le premier juillet de chaque année et se termine le trente juin de l'année suivante. La période située entre le premier janvier 2007 et le trente juin 2007 sera à considérer comme un exercice social abrégé.»
  - L'actuel article 19 sera remplacé par le suivant article 19:
- « Art. 19. Chaque exercice social les comptes seront arrêtés et un inventaire comportant l'indication des valeurs actives et passives de la Société sera dressé.

Le solde créditeur du compte de pertes et profits après déduction des dépenses, amortissements, charges et provisions représente le bénéfice net de la société.

Lors de chaque exercice social sera réalisé un prélèvement de cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net qui sera alloué à la réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, étant entendu que ce prélèvement doit reprendre jusqu'à ce que le fond de réserve soit entièrement reconstitué, s'il est devenu inférieur à dix pour cent du capital émis.

A moins qu'il n'en soit décidé autrement par l'Assemblée Générale des Associés, le surplus du profit fera soit l'objet d'un report en avant, soit sera alloué à la réserve extraordinaire.»



Frais

Les dépenses, les coûts, les charges ou rémunérations, sous quelque forme que ce soit, qui seront dues par la Société par suite du présent acte, sont approximativement estimés à deux mille euros (EUR 2.000,-).

Ne restant plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le soussigné notaire qui comprend et parle anglais déclare par la présente que sur demande des comparants, le présent document a été établie en langue anglaise suivi d'une version en langue française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Lazard, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, LAC/2007/16496. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Senningerberg, le 25 juillet 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007090064/202/317.

(070100564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

# LDV Management Aerium III Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 105.214.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 juillet 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007089374/202/12.

(070099547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

# Soka Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 114, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 78.565.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 juillet 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007089373/202/12.

(070099561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

# LuxCo 31 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 128.140.

In the year two thousand seven, on the eighth day of June.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LuxCo 24 S.à r.l., a company with registered office at L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, in process to be registered in the Commercial Register of Luxembourg,

here represented by Mrs Madeline Boucher, employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on June 7th, 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.



The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of LuxCo 31 S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by deed of the undersigned notary on the 9th May 2007, in process to be published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations,
  - that the sole shareholder has taken the following resolutions:

#### First resolution

The sole shareholder decides to increase the subscribed capital by an amount of eighteen thousand six hundred and fifty euro (18,650.- EUR) to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) to the amount of thirty-one thousand one hundred and fifty euro (31,150.- EUR) by the issuance of seven hundred and forty-six (746) new shares with a par value of twenty-five (25.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

### Subscription - Payment

The sole shareholder, represented as stated hereabove, declares to subscribe for the seven hundred and forty-six (746) new shares and to have them fully paid up by contribution in cash, so that the amount of eighteen thousand six hundred and fifty euro (18,650.- EUR) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

### Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the sole shareholder decides to amend article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

« Art. 6. The corporate capital is set at thirty-one thousand one hundred and fifty euro (31,150.- EUR), represented by one thousand two hundred and forty-six (1,246) shares of twenty-five euro (25.- EUR) each.»

There being no further business, the meeting is terminated.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed is approximately one thousand five hundred euro (1,500.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le huit juin.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

# A comparu:

LuxCo 24 S.à r.l., une société ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, en cours d'inscription au Registre de Commerce de Luxembourg,

ici représentée par Madame Madeline Boucher, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 7 juin 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société LuxCo 31 S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 9 mai 2007, en voie de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
  - Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

### Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de dix-huit mille six cent cinquante euros (18.650,-EUR) pour porter son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) à trente et un mille cent cinquante euros (31.150,-EUR) par l'émission de sept cent quarante-six (746) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.



### Souscription - Libération

L'associé unique déclare souscrire les sept cent quarante-six (746) parts sociales nouvelles et les libérer moyennant apport en espèces de sorte que le montant de dix-huit mille six cent cinquante euros (18.650,- EUR) est dès à présent à la disposition de la société, ce dont preuve a été donnée au notaire instrumentant, au moyen d'un certificat bancaire.

### Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique déclare modifier l'article 6 des statuts comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à trente et un mille cent cinquante euros (31.150,- EUR), représenté par mille deux cent quarante-six (1.246) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.»

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Boucher, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2007. LAC/2007/12737. — Reçu 186,50 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007089210/220/90.

(070099795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

# ATR Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 107.275.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 45487 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger Notaire

Référence de publication: 2007089376/211/11.

(070099759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

# Even Germany Eins S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 127.201.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 juillet 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007089369/202/12.

(070099551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

### Violine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 113.812.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Senningerberg, le 17 juillet 2007. P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007089368/202/12.

(070099927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

# LaSalle French Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 110.375.

In the year two thousand and seven, on the thirty-first day of May.

Before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

LaSalle FRENCH FUND II L.P., a company incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies house under reference LP010595, having its registered office at 33 Cavendish Square, London, W1A 2NF, United Kindgom,

here represented by Mrs Nadia Weyrich, employee, residing in Arlon, by virtue of a proxy, given on May 29, 2007.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of LaSalle FRENCH INVESTMENTS (hereinafter the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 110.375, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on July 27, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on December 23, 2005, number 1445. The articles of incorporation have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on December 30, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on May 9, 2006, number 909.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

### First resolution

The sole partner decides to increase the Company's share capital by an amount of three hundred and thirteen thousand seven hundred euro (EUR 313,700.-), so as to raise it from its current amount of thirty thousand four hundred and seventy-five euro (EUR 30,475.-) up to three hundred and forty-four thousand one hundred and seventy-five euro (EUR 344,175.-) through the issue of twelve thousand five hundred and forty-eight (12,548) shares, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

The new shares are to be subscribed by LaSalle FRENCH FUND II L.P., prenamed, in exchange for a contribution in cash of a total amount of three hundred and thirteen thousand seven hundred and eight euro (EUR 313,708.-) (the «Contribution»). The amount of three hundred and thirteen thousand seven hundred euro (EUR 313,700.-) of the Contribution is to be allocated to the share capital, the amount of eight euro (EUR 8.-) is to be allocated to the share premium account of the Company.

The proof of the existence and of the value of the above contribution has been produced to the undersigned notary.

### Second resolution

As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

« **Art. 5.** (first paragraph). The Company's share capital is set at three hundred and forty-four thousand one hundred and seventy-five euro (EUR 344,175.-) represented by thirteen thousand seven hundred and sixty-seven (13,767) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.»

# Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to five thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Belvaux, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing known to the notary by name, first name, civil status and residence, this proxyholder signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente et un mai.



Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

LaSalle FRENCH FUND II L.P., une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro LP010595, ayant son siège social à 33, Cavendish Square, London, W1A 2NF, Royaume-Uni,

ici représentée par Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 29 mai 2007.

La procuration paraphée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est l'associé unique de LaSalle FRENCH INVESTMENTS (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.375, constituée selon un acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1445 au 23 décembre 2005. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 909 au 9 mai 2006.

Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois cent treize mille sept cents euros (EUR 313.700,-) afin de le porter de son montant actuel de trente mille quatre cent soixante quinze euros (EUR 30.475,-) jusqu'à trois cent quarante-quatre mille cent soixante-quinze euros (EUR 344.175,-) par l'émission de douze mille cinq cent quarante-huit (12.548) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Les parts sociales nouvelles sont souscrites par LaSalle FRENCH FUND II, prénommée, par un apport en numéraire d'un montant de trois cent treize mille sept cent huit euros (EUR 313.708,-) (l'«Apport»). Du montant de l'apport, le montant de trois cent treize mille sept cents euros (EUR 313.700,-) sera alloué au capital social et le montant de huit euros (EUR 8,-) sera alloué au compte de la prime d'émission de la Société.

Les documents justificatifs de la souscription ont été présentés au notaire soussigné.

# Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** (premier alinéa). Le capital social est fixé à la somme trois cent quarante-quatre mille cent soixante-quinze euros (EUR 344.175,-) représentée par treize mille sept cent soixante-sept (13.767) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

## Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à cinq mille euros.

Dont acte, fait et passé à Belvaux, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Weyrich, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 juin 2007, Relation: EAC/2007/6040. — Reçu 3.137,08 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 juillet 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007089156/239/99.

(070099931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

# Fiducal SAH, Société Anonyme.

Siège social: L-9570 Wiltz, 11, rue des Tondeurs.

R.C.S. Luxembourg B 95.998.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juillet 2007. Signature.

Référence de publication: 2007088546/2980/12.

Enregistré à Diekirch, le 25 juillet 2007, réf. DSO-CG00246. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070098411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2007.

# Scantrust Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 31.115.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2007.

Le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2007088400/7343/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG09888. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2007.

# Conafex Holdings, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 17.789.

Le bilan au 30 septembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007088252/631/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07070. - Reçu 44 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2007.

# Asgard Real Estate Private Equity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 35.874.525,00.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 85.705.

In the year two thousand and seven, on the thirteenth day of June,

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of ASGARD REAL ESTATE PRIVATE EQUITY S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle (the «Company»), incorporated by deed of Maître Reginald Neuman of January 25, 2002, published in the Memorial C, n ° 726, page 34809. The articles of incorporation have been amended for the last time on 16 May 2007 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Memorial C.

The extraordinary general meeting is opened at 2.00 p.m. and is presided by Mr Mustafa Nezar, lawyer, residing in Russange (F).

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Guy Decker, employee, residing in Gosseldange.

The meeting elects as scrutineer Mrs Bernardine Vos, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:



### Agenda:

- 1. To reduce the Company's corporate capital by an amount of three million three hundred ninety thousand one hundred euro (EUR 3,390,100.-) to bring it from its current amount of thirty-nine million two hundred sixty-four thousand six hundred twenty-five euro (EUR 39,264,625.-) divided into three hundred fourteen thousand one hundred sixteen (314,116) class A shares, four hundred seventy-one thousand one hundred seventy-six (471,176) class B shares and seven hundred eighty-five thousand two hundred ninety-three (785,293) class C shares, each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) to thirty-five million eight hundred seventy-four thousand five hundred twenty-five euro (EUR 35,874,525.-) divided into two hundred eighty-six thousand nine hundred ninety-six (286,996) class A shares, four hundred thirty thousand four hundred eighty-six thousand nine hundred seventeen thousand four hundred ninety-one (717,491) class C shares, each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) by way of redemption and cancellation of twenty-seven thousand one hundred twenty (27,120) class A shares, forty thousand six hundred eighty-two (40,682) class B shares and sixty-seven thousand eight hundred two (67,802) class C shares, each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-).
- 2. To amend article 6 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under item 1).
- 3. To grant full powers to the board of directors of the Company to take all steps necessary in accordance with the Luxembourg law to implement, to the extent necessary, the resolutions to be adopted under items 1) to 2).
  - 4 Miscellaneous
- II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III) It appears from the said attendance-list that all the shares representing the total share capital of thirty-nine million two hundred sixty-four thousand six hundred twenty-five euro (EUR 39,264,625.-) are represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly resolve on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before this meeting.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

# First resolution

The general meeting of shareholders resolves to reduce the Company's corporate capital by an amount of three million three hundred ninety thousand one hundred euro (EUR 3,390,100.-) to bring it from its current amount of thirty-nine million two hundred sixty-four thousand six hundred twenty-five euro (EUR 39,264,625.-) divided into three hundred fourteen thousand one hundred sixteen (314,116) class A shares, four hundred seventy-one thousand one hundred seventy-six (471,176) class B shares and seven hundred eighty-five thousand two hundred ninety-three (785,293) class C shares, each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) to thirty-five million eight hundred seventy-four thousand five hundred twenty-five euro (EUR 35,874,525.-) divided into two hundred eighty-six thousand nine hundred ninety-six (286,996) class A shares, four hundred thirty thousand four hundred ninety-four (430,494) class B shares and seven hundred seventeen thousand four hundred ninety-one (717,491) class C shares, each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) by way of redemption and cancellation of (i) twenty-seven thousand one hundred twenty (27,120) class A shares each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) and repayment of three hundred thirty-nine thousand euro (EUR 339,000.-) to the shareholder AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV I and of three hundred thirtynine thousand euro (EUR 339,000.-) to the shareholder AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV II, (ii) forty thousand six hundred eighty-two (40,682) class B shares each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) and repayment of one million seventeen thousand fifty euro (EUR 1,017,050.-) to the shareholder MATIGNON DEVEL-OPPEMENT 3 SAS, and (iii) sixty-seven thousand eight hundred two (67,802) class C shares each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) and repayment of one million six hundred ninety-five thousand fifty euro (EUR 1,695,050.-) to the shareholder The UBK PEPP LUX. S.à r.l.

The repayments may only take place in accordance with the respects of the rights of the existing creditors of the Company.

## Second resolution

As a result of the above resolutions, the general meeting of shareholders resolved to amend the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company, which shall have the following wording:

«6.1 The nominal value of the issued share capital of the Company is fixed at thirty-five million eight hundred seventy-four thousand five hundred twenty-five euro (EUR 35,874,525.-) represented by one million four hundred thirty-four thousand nine hundred eighty-one (1,434,981) shares, consisting of the following:

two hundred eighty-six thousand nine hundred ninety-six (286,996) ordinary shares (designated hereby as the «Class A Ordinary Shares») having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) per share;



four hundred thirty thousand four hundred ninety-four (430,494) ordinary shares (designated hereby as the «Class B Ordinary Shares») having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) per share; and

seven hundred seventeen thousand four hundred ninety-one (717,491) ordinary shares (designated hereby as the «Class C Ordinary Shares») having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) per share.»

### Third resolution

The general meeting of shareholders resolves to grant full powers to the board of directors of the Company to take all steps necessary in accordance with the Luxembourg law to implement, to the extent necessary, the above resolutions taken by the general meeting of the shareholders and in particular to amend the shareholders' register.

Nothing else being on the Agenda, the meeting was closing at 2.30 p.m.

### Costs and expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one thousand three hundred euros (EUR 1,300).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary, by their surname, first name, civil status and residence, have signed together with the notary the present original deed.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le treize juin,

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire, résidant à Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de ASGARD REAL ESTATE PRIVATE EQUITY S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle (la «Société») et constituée par acte de Maître Reginald Neuman en date du 25 janvier 2002, publié au Mémorial C, n ° 726, page 34809. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 16 mai 2007 par acte du notaire soussigné, pas encore publié au Mémorial C.

L'assemblée générale extraordinaire a été ouverte à 14.00 heures et est présidée par Monsieur Mustafa Nezar, juriste, demeurant à Russange (F).

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Guy Decker, employé privé, demeurant à Gosseldange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Bernardine Vos, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

# Ordre du Jour:

- 1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de trois millions trois cent quatre-vingt-dix mille cent euros (EUR 3.390.100,-) de manière à le porter de son montant actuel de trente-neuf millions deux cent soixante-quatre mille six cent vingt-cinq euros (EUR 39.264.625,-) divisé en trois cent quatorze mille cent seize (314.116) parts sociales de catégorie A, quatre cent soixante et onze mille cent soixante-seize (471.176) parts sociales de catégorie B et sept cent quatre-vingt-cinq mille deux cent quatre-vingt-treize (785.293) parts sociales de catégorie C, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) à un montant de trente-cinq millions huit cent soixante-quatorze mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 35.874.525,-) divisé en deux cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-seize (286.996) parts sociales de catégorie A, quatre cent trente mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (430.494) parts sociales de catégorie B et sept cent dix-sept mille quatre cent quatre-vingt-onze (717.491) parts sociales de catégorie C, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) par voie de rachat et d'annulation de vingt-sept mille cent vingt (27.120) parts sociales de catégorie A, quarante mille six cent quatre-vingt-deux (40.682) parts sociales de catégorie B et soixante-sept mille huit cent deux (67.802) parts sociales de catégorie C, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).
- 2. Modification de l'article 6 alinéa 1 <sup>er</sup> des Statuts de la Société afin de refléter les résolutions devant être adoptées conformément au point 1 <sup>er</sup> ).
- 3. Accorder tous pouvoirs au conseil d'administration de la Société afin de prendre toutes mesures nécessaires en conformité avec la loi luxembourgeoise pour mettre en application, dans la mesure du nécessaire, les résolutions à adopter en vertu des points 1) et 2).
  - 4. Divers.
- II) Les associés présents ou représentés, les procurations des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales que chacun d'entre eux détient sont repris sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée par les associés ou



leurs mandataires et par les membres du bureau, sera annexée au présent acte pour être soumise simultanément à l'enregistrement.

Les procurations des associés représentés, signées ne varietur par les personnes présentes et le notaire instrumentant, seront également annexées au présent acte pour être soumis simultanément à l'enregistrement.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les parts sociales représentant l'intégralité du capital social de trenteneuf millions deux cent soixante-quatre mille six cent vingt-cinq euros (EUR 39.264.625,-) sont représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour dont les associés ont été dûment informés avant cette assemblée.

L'assemblée générale, après délibérations, adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

### Première résolution

L'assemblée générale des associés décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de trois millions trois cent quatre-vingt-dix mille cent euros (EUR 3.390.100,-) de manière à le porter de son montant actuel de trente-neuf millions deux cent soixante-quatre mille six cent vingt-cinq euros (EUR 39.264.625,-) divisé en trois cent quatorze mille cent seize (314.116) parts sociales de catégorie A, quatre cent soixante et onze mille cent soixante-seize (471.176) parts sociales de catégorie B et sept cent quatre-vingt-cinq mille deux cent quatre-vingt-treize (785.293) parts sociales de catégorie C, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25, ) à un montant de trente-cinq millions huit cent soixante-quatorze mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 35.874.525,-) divisé en deux cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-seize (286.996) parts sociales de catégorie A, quatre cent trente mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (430.494) parts sociales de catégorie B et sept cent dix-sept mille quatre cent quatre-vingt-onze (717.491) parts sociales de catégorie C, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), par voie de rachat et d'annulation de (i) vingt-sept mille cent vingt (27.120) parts sociales de catégorie A ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) et paiement de trois cent trente-neuf mille euros (EUR 339.000,-) à l'associé AXA ALTERNATIVE PARTICI-PATIONS SICAV I et de trois cent trente-neuf mille euros (EUR 339.000,-) à l'associé AXA ALTERNATIVE PARTICI-PATIONS SICAV II, (ii) quarante mille six cent quatre-vingt-deux (40.682) parts sociales de catégorie B ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) et paiement de un million dix-sept mille cinquante euros (EUR 1.017.050,-) à l'associé MATIGNON DEVELOPPEMENT 3 SAS et (iii) soixante-sept mille huit cent deux (67.802) parts sociales de catégorie C, ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) et paiement de un million six cent quatre-vingt-quinze mille cinquante euros (EUR 1.695.050,-) à l'associé The UBK PEPP LUX. S.à r.l.

Lesdits remboursements ne pourront s'effectuer qu'en respect des droits des créanciers existants de la Société.

# Deuxième résolution

En conséquence de la résolution adoptée ci-dessus, l'assemblée générale des associés décide de modifier le premier alinéa de l'article 6 des Statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«6.1 La valeur nominale du capital social est fixée à trente-cinq millions huit cent soixante-quatorze mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 35.874.525,-) représenté par un million quatre cent trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-une (1.434.981) parts sociales consistant en:

deux cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-seize (286.996) parts sociales ordinaires (ci-après désignées «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A») d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) par part sociale;

quatre cent trente mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (430.494) parts sociales ordinaires (ci-après désignées «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B») d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) par part sociale; et

sept cent dix-sept mille quatre cent quatre-vingt-onze (717.491) parts sociales ordinaires (ci-après désignées «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C») d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) par part sociale.»

### Troisième résolution

L'assemblée générale des associés décide d'accorder tous pouvoirs au conseil d'administration de la Société afin de prendre toutes mesures requises en conformité avec la loi luxembourgeoise pour mettre en application, dans la mesure nécessaire, les résolutions ci-dessus adoptées par l'assemblée générale des associés et en particulier pour modifier le registre des associés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.30 heures.

# Évaluation des Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ciavant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Nezar, G. Decker, B. Vos, G. Lecuit.



Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, LAC/2007/13411. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007089209/220/194.

(070099792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

# International Mediafinance Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 59.999.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007089382/242/12.

(070099956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

## Violine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 113.812.

L'an deux mille sept, le trente mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société CHANGE CAPITAL FUNDS L.P., une société constituée et régie selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à College House, 272, Kings Road, London SW3 5AW, immatriculée auprès du Trade Register of the International Business Companies Act, sous le numéro L.P.8450,

ici représentée par Madame Daniela Dostert, Senior Corporate Officer, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, en date du 16 mai 2007.

La procuration signée ne varietur par le (la) comparant (e) et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, est la seule associée de la société à responsabilité limitée VIOLINE S.à r.l., ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 113.812, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 26 avril 2006, numéro 837.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

### Première résolution

L'assemblée décide de changer l'exercice social de la Société ayant commencé le jour de sa constitution et se terminant le 31 décembre 2006 de façon à avoir le premier exercice social se terminant le 31 janvier 2007 et les prochains exercices sociaux commençant le 1 <sup>er</sup> février et finissant le 31 janvier.

A la suite de la résolution qui précède, l'article 21 des statuts de la Société est modifié et aura la teneur suivante: Dans la version anglaise:

« Art. 21. The Company's year commences on the 1st of February and ends on the 31st of January.» Dans la version française:

« Art. 21. L'année sociale commence le 1 er février et se termine le 31 janvier de chaque année.»

### Deuxième résolution

L'assemblée décide de créer deux groupes de gérants A et B et de modifier l'article 12 et l'alinéa 6 de l'article 13 des statuts comme suit:

Dans la version anglaise:

« **Art. 12.** The Company is managed by a single manager or by a board of managers composed of A managers and B managers, who need not to be partners.



In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix (es) the term of its (their) office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager, or, as the case may be, by the joint signature of two managers including at least one A manager and one B manager of the Company, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated.»

« Art. 13. (sixth indent). The board of managers can deliberate or act validly only if at least one A manager and one B manager are present or represented at the meeting. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.»

Dans la version française:

« **Art. 12.** La Société est gérée par un gérant unique ou par un conseil de gérances composé de gérants A et de gérants B, qui n'ont pas besoin d'être associé.

Vis-à-vis des tiers, le gérant unique, ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique, ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique, ou selon le cas, les associés.

La Société sera engagée envers les tiers en toutes matières par la seule signature de son gérant unique ou, le cas échéant, par la signature conjointe de deux gérants, incluant au moins un gérant A et un gérant B de la Société, ou par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui un tel pouvoir de signature a été valablement délégué.

« **Art. 13.** (alinéa 6). Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins un gérant A et un gérant B sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.»

### Troisième résolution

L'associé unique décide de prendre acte de la démission de Monsieur Lorenzo Russo en tant que gérant de la Société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

### Quatrième résolution

L'associé unique décide de plus de confirmer la nomination de Monsieur Andrew Wood en tant que gérant de la Société et le désigne en tant que gérant A pour une durée indéterminée.

# Cinquième résolution

L'associé unique décide ensuite de nommer les personnes suivantes en tant que gérants B de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Daniel Adam, Head of Business Unit, né à Messancy (Belgique), le 23 avril 1971, ayant son adresse professionnelle à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt;
- Madame Catherine Koch, General Manager, née à Sarreguemines (France), le 12 février 1965, ayant son adresse professionnelle à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: D. Dostert, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2007, LAC/2007/11577. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 juillet 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007089261/202/83.

(070099925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

### Sàrl Mathieu & Cie, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9544 Wiltz, 34, Ilôt du Château, 2 rue Hannelanst.

R.C.S. Luxembourg B 104.091.

L'an deux mille sept, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.



# A comparu:

Monsieur Robert Mathieu, retraité, demeurant à B-4181 Filot, 78, rue de Godinry,

Agissant tant en nom personnel qu'au nom et pour compte de Monsieur Jean-Philippe Mathieu, indépendant, demeurant à B-4500 Huy, 5, rue du Pont,

En vertu d'une procuration sous seing privé datée du 17 juillet 2007,

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par son porteur et le notaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- a.- La société à responsabilité limitée S.à r.l. MATHIEU & CIE, avec siège social à L-9544 Wiltz, 34, Ilôt du Château, 2, rue Hannelanst, a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 12 novembre 2004, publié au Mémorial C numéro 94 du 2 février 2005 et est inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 104.091.
- b.- Le capital social s'élève à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq (125,-) euros chacune, entièrement souscrites comme suit par les comparants:

	. u. co
	sociales
Monsieur Jean-Philippe Mathieu, préqualifié, soixante parts sociales	60
Monsieur Robert Mathieu, préqualifié, quarante parts sociales	<del>4</del> 0
Total: cent parts sociales	100.

Sur ce, le comparant, ès-qualités qu'il agit et représentant l'intégralité du capital social, a déclaré se réunir en assemblée générale à laquelle lui et son mandant se déclarent dûment convoqués et a pris la résolution suivante:

### Unique résolution

Le comparant décide de modifier l'objet social en remplaçant le premier alinéa de l'article 3 des statuts par le texte suivant:

«La société a pour objet le transport de marchandises par route avec des véhicules de moins de trois tonnes et demie.»

Frais

Le montant des frais, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de huit cents (800,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: R. Mathieu, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 19 juillet 2007, Relation: MER/2007/965. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 juillet 2007.

U. Tholl.

Référence de publication: 2007089148/232/45.

(070099603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

### Noahs Ark International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 102.526.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007089238/1152/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10350. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070099872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.



# Laumor Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 109.554.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

P. Frieders

Notaire

Référence de publication: 2007089379/212/12.

(070099751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

# Trans Mediterranean S. à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 35.908.

# **EXTRAIT**

Par jugement du 12 juillet 2007, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur, et le représentant du Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- la société TRANS MEDITERRANEAN S.àr.l. avec siège social à L-1724 Luxembourg, 15, boulevard Prince Henri, de fait inconnue à cette adresse,

et a mis les frais à charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Maître S. Pisani Le liquidateur

Référence de publication: 2007087716/5796/20.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, réf. LSO-CG09584. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

### Milestone, Consulting Engineers, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 155, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 33.386.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007087715/785/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06278. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

### Habilux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7540 Rollingen, 132, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 92.455.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007087714/785/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06286. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

# Remake, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 45, avenue J.-F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 57.855.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007087713/785/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06292. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

# Vert Vallée S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 33.785.

Gegründet am 2. Mai 1990, gemäß Urkunde des Notars Marthe Thyes-Walch, Notar mit Amtssitz in L-Luxemburg, veröffentlicht im Memorial, Recueil Spécial C No. 391 vom 22. Oktober 1990.

Aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 4. Juni 2007 geht hervor, dass aufgrund des Todes von Frau Elisabeth Antona, welcher am 10. Dezember 2006 eintrat, die Gesellschaft REVILUX S.A., mit Sitz in L-1371 Luxemburg, 223, Val Sainte Croix als Kontenkommissar ernannt wurde.

Die Gesellschaft REVILUX S.A. beendet das Mandat ihrer Vorgängerin.

Luxemburg, den 22. Juni 2007.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Unterschrift

Référence de publication: 2007087641/687/18.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00663. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

### Agence Générale de Marques et de Brevets, Soparfi, Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 15.898.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007087642/604/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06453. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.



# Central European Closures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 539.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R.C.S. Luxembourg B 104.816.

Extrait des résolutions des associés du 26 juin 2007

Monsieur Zbigniew Prokopowicz a démissionné de ses fonctions de gérant en date du 1 er mars 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007087679/534/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01117. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

# Euro Bioenergy Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 121.207.

Extraits des résolutions des associés du 20 avril 2007

- 1. La démission de Monsieur Nader Nezam-Mafi de ses fonctions de gérant a été acceptée.
- 2. Monsieur Robert Warburton, administrateur de sociétés, né le 13 février 1955 à Fall River, Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), domicilié professionnellement à 600 Travis Street, Ste 2310, Houston TX 77002 (Etats-Unis d'Amérique), a été nommé comme nouveau gérant pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EURO BIOENERGY HOLDINGS S.à r.l.

**FIDEOS** 

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2007087681/6341/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05530. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

# Orbium S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 129.855.

# **STATUTES**

In the year two thousand and seven, on the twenty-first day of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) Mr Manuel Anton, manager, residing at 13, rue Alberto Giacometti, CH-1218 Le Grand-Saconnex, Switzerland;
- 2) Mr Alfred Auer, manager, residing at Pfäffikerstrasse 2a, CH-8610 Uster, Switzerland;
- 3) Mr Roger Frei, manager, residing at Winkel 7, CH-5420 Ehrendingen, Switzerland;
- 4) Mr Samir Serge Gherbi, manager, residing at Marc Dufour 60, CH-1007 Lausanne, Switzerland;
- 5) Mr Olivier Schneider, manager, residing Boulevard de Grancy 5, 1006 Lausanne, Switzerland;

All here represented by Mr Hubert Janssen, jurist, residing professionally in Luxembourg, by virtue of five proxies under private seal.

Such proxies, after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

These appearing parties have decided to incorporate a private limited liability company, the Articles of which they have established as follows:



# Title I. - Form - Object - Name - Registered Office - Duration

- Art. 1. Between the present and following members there is hereby formed a société à responsabilité limitée governed by actual laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies and of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée», as amended, and the present Articles of Incorporation.
  - Art. 2. The Company is incorporated under the name of ORBIUM S.à r.l.
  - Art. 3. The Company's object is:

The object of the company consists in:

- consulting in information technology, organisation and company management;
- developing, implementing and selling software, in particular for the banking, insurance and financial industry, as well as selling hardware and software;
  - any technical, financial and other research and any publicity connected with this object;
- the participation, in whatsoever form and by any legal means, in any undertakings or transactions which may directly or indirectly be connected with the same object;
- any transactions directly or indirectly connected to the object and to any other similar or analogous objects and which may contribute to the development of the Company.
  - Art. 4. The Company has its Head Office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The Head Office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg by a decision of the manager(s) and within the Grand Duchy of Luxembourg by a common decision of the partners.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

### Title II.- Capital - Shares

- Art. 6. The Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand and four hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares of a par value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, all fully subscribed and entirely paid up.
- **Art. 7.** The shares shall be transferable among living persons to third parties, which are not partners, only with the approval of the partners representing at least three quarters of the capital.

Otherwise the shares shall be freely transferable among partners.

The shares shall be transferable because of death to non-partners only with the approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

The approval of the above paragraph is not required when the shares are transmitted to forced-heirs or to the surviving spouse.

Art. 8. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any member.

### Title III. - Management

**Art. 9.** The Company is managed by one or more managers, either members or not, who are appointed and removed at any time.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either members or not.

Towards third parties the Company is validly bound by the sole signature of the manager. In case of plurality of managers, the Company is validly bound by the joint signature of any two managers or by the sole signature of any person to whom such power has been delegated by the managers.

**Art. 10.** Resolutions are validly adopted when passed by members representing more than half of the capital. However, resolutions concerning an amendment of the Articles of Incorporation must be taken by a vote of the majority in number of the members representing at least three quarters of the capital.

Resolutions other than those amending the Articles of Incorporation of the Company may be taken at the occasion of a physical meeting of, alternatively, by way of a circular resolution provided, in such latter case, that each member shall receive the text of the resolution and shall cast his vote by signing the circular resolution.

# Title IV. - Financial Year - Balance Sheet - Allocations

- Art. 11. The Company's financial year runs each year from January 1st to December 31st of the same year.
- **Art. 12.** At the end of each corporate year, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the assets of the Company together with its liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all the debts of Company as well as the security (if any) given by the Company in order to secure such debts and debts of the Company vis-à-vis its members.

At the same time the management will prepare a profit and loss account which will be submitted for approval to the general meeting of members together with the balance sheet.



**Art. 13.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs amortisations, charges and provisions, represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This transfer ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been reduced.

The portion of the profit which is in excess of the amount allocated to the statutory reserve is distributed among the members. However, the members may decide, by a majority vote, that the profit, after deduction of the amount allocated to the statutory reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Interim dividends may be distributed to the extent it is permitted and under the conditions foreseen by the law on commercial companies.

#### Title V. - Dissolution

**Art. 14.** In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the managers or one or more liquidators upon agreement of the general meeting of partners, which are vested with the broadest powers for the realisation of the assets and the payment of debts.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the partners proportionally to the shares they hold in the Company's share capital.

### Title VI. - General Provisions

Art. 15. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the partners refer to the existing laws.

## **Transitory Provisions**

The first financial year shall begin today and end on December 31, 2007.

### Subscription and Payment

All these shares have been fully paid up in cash, so that the sum of EUR 12,500.- (twelve thousand and five hundred Euro) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly bears witness to it.

# Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand seven hundred euro.

# Constitutive meeting of members

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named parties, representing the entirety of the subscribed capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The named managers of the Company for an undetermined period are:
- Mr Manuel Anton, prenamed,
- Mr Alfred Auer, prenamed,
- Mr Roger Frei, prenamed,
- Mr Samir Serge Gherbi, prenamed,
- Mr Olivier Schneider, prenamed
- 2) Are nominated as technical manager of the Company for an undetermined period:
- Mr Olivier Schneider, prenamed
- Mr Ignacio Ramos, manager, with professional address at 28, rue Michel Rodange, L -2430 Luxembourg.

The technical managers can validly represent and bind the Company by their sole signature.

3) The registered office of the Company shall is fixed at 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.



Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the Notary, the present original deed.

## Suit la version française:

L'an deux mille sept, le vingt et un mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu

- 1) M. Manuel Anton, manager, demeurant à 13, rue Alberto Giacometti, CH-1218 Le Grand-Saconnex, Suisse;
- 2) M. Alfred Auer, manager, demeurant à Pfäffikerstrasse 2a, CH-8610 Uster, Suisse;
- 3) M. Roger Frei, manager, demeurant à Winkel 7, CH-5420 Ehrendingen, Suisse;
- 4) M. Samir Serge Gherbi, manager, demeurant à Marc Dufour 60, CH-1007 Lausanne, Suisse;
- 5) M. Olivier Schneider, manager, demeurant à Boulevard de Grancy 5, 1006 Lausanne, Suisse;

tous ici représentés par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de cinq procurations sous seing privé.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants ont déclaré vouloir constituer entre eux une société à responsabilité limitée, dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

## Titre I er . - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

- Art. 1 <sup>er</sup>. Entre les associés présents et futurs, est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.
  - Art. 2. La Société prend la dénomination de ORBIUM S.à r.l.
  - Art. 3. La Société a pour objet:
  - la consultance en informatique, l'organisation et la gestion de sociétés;
- le développement, l'implémentation et la vente de logiciels, en particulier pour les banques, assurances et l'industrie financière, ainsi que la vente de hardware et software;
  - toutes études techniques, financières et autres et toute publicité se rattachant à cet objet;
- la participation, sous quelque forme que ce soit et par tous les moyens de droit, à toutes entreprises ou opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement au même objet;
- toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes et pouvant contribuer au développement de la Société.
- **Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par une décision du ou des gérants et à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg d'un commun accord entre les associés.
  - Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

## Titre II.- Capital - Parts

- **Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.
- Art. 7. Les parts sociales ne sont cessibles entre vifs à un tiers non-associé qu'avec le consentement des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Dans les autres cas les parts sociales sont librement transmissibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Le consentement susmentionné n'est pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

#### Titre III.- Gérance

Art. 9. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par les associés.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.



Vis-à-vis des tiers la Société se trouve valablement engagée par la signature individuelle du gérant. En cas de plusieurs gérants, la Société sera engagée à l'égard des tiers par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les gérants.

**Art. 10.** Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les résolutions autres que celles modifiant les statuts de la société peuvent être prises à l'occasion d'une réunion en présence des associés ou, alternativement, par voie d'une résolution circulaire, pourvu, dans ce dernier cas, que chaque associé reçoive le texte de la résolution et qu'il vote en signant la résolution circulaire.

## Titre IV.- Année sociale - Bilan - Répartitions

- Art. 11. L'exercice social commence le 1 er janvier et se termine le 31 décembre de la même année.
- **Art. 12.** A la fin de chaque année sociale la gérance établit le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes les dettes actives et passives, ensemble avec une annexe contenant en résumé tous les engagements de la Société ainsi que les garanties d'emprunt accordées s'il y en a par la Société pour garantir ces dettes ainsi que les dettes de la Société à l'égard des associés.

A la même date la gérance préparera un compte de profits et pertes qu'elle soumettra pour approbation avec le bilan à l'assemblée générale des associés.

**Art. 13.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés dans la mesure permise et suivant les conditions prévues par la loi.

## Titre V. - Dissolution

**Art. 14.** En cas de dissolution de la Société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par les gérants ou par un ou plusieurs liquidateurs désigné par l'assemblée générale des associés et qui auront les pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et régler le passif de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent dans le capital de la Société.

# Titre VI. - Dispositions générales

**Art. 15.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui-même et finira le 31 décembre 2007.

Les parts sociales ent été souscrites comme suits

#### Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrités comme suit.	
M. Manuel Anton, prénommée, cent parts sociales	100
M. Alfred Auer, prénommée, cent parts sociales	100
M. Roger Frei, prénommée, cent parts sociales	100
M. Samir Serge Gherbi, prénommée, cent parts sociales	100
M. Olivier Schneider, prénommée, cent parts sociales	100
Total: cinq cent parts sociales	500

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille sept cents euros.



#### Assemblée constitutive des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparants précités, représentant la totalité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:
- M. Manuel Anton, prénommé,
- M. Alfred Auer, prénommé,
- M. Roger Frei, prénommé,
- M. Samir Serge Gherbi, prénommé,
- M. Olivier Schneider, prénommé.
- 2) Est nommé gérant technique de la Société pour une durée indéterminée:
- M. Olivier Schneider, prénommé,
- M. Ignacio Ramos, manager, résidant professionnellement à 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

Les gérants techniques ont le pouvoir de représenter et d'engager la société par leur seule signature.

3) Le siège social de la Société est fixé au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de constitution est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: H. Jannsen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2007, Relation: LAC/2007/9945. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007088221/211/258.

(070097801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

# Tiger Holding Four SPV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 129.861.

#### **STATUTES**

In the year two thousand and seven, the twenty eighth of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

#### Appears:

TIGER HOLDING FOUR PARENT S.à r.l, with registered office in L-1840, 39, boulevard Joseph II, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under the number B 125.430, here represent by two of the managers, Mrs Catherine Dessoy and Mr Victor Elvinger, both avocat à la Cour and both residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Fich.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a «société à responsabilité limitée» («the Company») which they declare to incorporate.

## Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1.** There is hereby formed a «société à responsabilité limitée», limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies on «sociétés à responsabilité limitée», as amended, and the present articles of incorporation.

At any moment, a sole shareholder may join with one or more joint shareholders and, in the same way, the following shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercices the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

- Art. 2. The Company's name is TIGER HOLDING FOUR SPV S.à r.l.
- **Art. 3.** The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation,



contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the

Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

- Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.
- **Art. 6.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.
- **Art. 7.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

# Capital - Shares

#### Art. 8.

- 8.1. The Company's capital is set at USD 17,500.- (seventeen thousand and five hundred United States Dollars), represented by 500 (five hundred) shares of USD 35.- (thirty-five United States Dollars) each.
- 8.2. The subscribed share capital may be changed at any time by decision of the sole shareholder or, as the case may be, by decision of the shareholders' meeting deliberating in the same manner provided for amendments to the articles of association.
- 8.3. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is further authorised and empowered to issue convertible bonds or assimilated instruments or bonds with subscription rights or to issue any debt financial instruments convertible into shares under the conditions to be set by the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers, provided however that these bonds or instruments are not be issued to the public and that upon conversion, article 189 of the law of 10th August 1915, as amended, on commercial companies, will be complied with.
  - Art. 9. Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.
  - Art. 10. The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-members unless members representing at least three quarters of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

# **M**anagement

**Art. 11.** The Company is managed by one or more managers either shareholders or not, appointed by TIGER HOLD-ING FOUR PARENT S.à r.l. with or without limitation of their period of office. The manager(s) may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of TIGER HOLDING FOUR PARENT S.à r.l.

The powers and the remuneration of any managers possibly appointed to or in place of the first managers will be determined in the act of nomination.

In the case of one sole manager, the sole signature of this manager shall bind the Company. In case of plurality of managers, the Company will be bound by the joint-signature of any two managers.



**Art. 12.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

The company shall indemnify any manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extend the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty.

The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 13. Managers' decisions are taken by meeting of the board of managers.

Meeting of the boards of managers will be validly held provided that there are less managers in attendance residing outside of Luxembourg than managers in attendance residing in Luxembourg, present or represented. Regardless of the number of managers present, a quorum of managers residing outside of Luxembourg cannot be made at any time.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

**Art. 14.** Each shareholder shall have the right to appoint a representative to attend as an observer each and every meeting of the Board of managers, and each and every meeting of any committee of such boards. The appointment and removal of such a representative shall be by written notice from the shareholder -who has appoint, in the case of a removal, or willing to appoint an observer- to the Company and shall take effect upon the delivery thereof at the Company's registered office or at any meeting of the Board of managers or any committee thereof.

## Shareholders' decisions

Art. 15. Shareholders' decisions are taken by shareholders' meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders' number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 16. Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of shareholders representing the three-quarters of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

## Financial year - Balance sheet

- Art. 17. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.
- **Art. 18.** Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

- Art. 19. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.
- **Art. 20.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five per cent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.



This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

## Winding-up - Liquidation

**Art. 21.** The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro rata of their participation in the share capital of the company.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

## Applicable law

**Art. 22.** The laws here above mentioned in article 1st shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

#### Transitory measures

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on December 31, 2007.

#### Subscription - Payment

Thereupon TIGER HOLDING FOUR PARENT S.à r.l, prenamed, represented by Mrs Catherine Dessoy and Mr Victor Elvinger, both prenamed; declared to subscribe to the 500 (five hundred) shares which will be allocated as above, and to have them fully paid up by payment in cash, as follows:

	No of	Nominal
	shares	share
		capital
TIGER HOLDING FOUR PARENT S.à r.l.	500	17,500 USD

so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of 17,500.- USD (seventeen thousand and five hundred United States Dollars) as was certified to the undersigned notary.

## Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred Euro.

General meeting Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1) Are appointed as manager for an undetermined duration of the Company:
- Mr Lee Fixel, investment advisor, residing at 101 Park Avenue, 48th Floor, New York, NY 10178, USA;
- Mr Victor Elvinger, «avocat à la Cour», residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich;
- Mrs Catherine Dessoy, «avocat à la Cour», residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich. The Company shall be bound in accordance with article eleven of the By-Laws.
  - 2) The Company shall have its registered office in L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

The undersigned notary, who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with Us, the Notary, the present original deed.

#### Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt huit juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

#### Comparaît:

TIGER HOLDING FOUR PARENT S.à r.l, ayant son siège social à L-1840, 39, boulevard Joseph II, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 125 430, représentée par deux de ses gérants



Maître Catherine Dessoy et Maître Victor Elvinger, tous deux avocats à la Cour et tous deux demeurant à L-1461, 31, rue d'Eich.

Lequel a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée (la «Société») qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

#### Dénomination - Siège - Objet - Durée

**Art. 1** er . Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

- Art. 2. La dénomination de la société sera TIGER HOLDING FOUR SPV S.à r.l.
- **Art. 3.** L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie de parts sociales ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir toutefois bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

- **Art. 4.** Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance. La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger. Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.
  - Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.
  - Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.
- **Art. 7.** Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux (décisions des assemblées.

## Capital - Parts sociales

## Art. 8.

- 8.1 Le capital social est fixé à USD 17.500,- (dix-sept mille cinq cents dollars US), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales de USD 35,- (trente-cinq dollars US) chacune.
- 8.2 Le capital souscrit peut être modifié sur décision de l'associé unique ou, comme cela peut être le cas, par décision de l'assemblée des associés statuant de la même manière que pour une modification des statuts.
- 8.3 Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance seront de plus autorisés et habilités à émettre des obligations convertibles ou des instruments assimilés ou des obligations avec droits de souscription ou d'émettre tout instruments financiers convertibles en parts sociales à des conditions établies par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance, pour autant cependant que ces obligations ou instruments ne soient pas émis au public et que au moment de la conversion, l'article 189 de la loi du 10 août 1915. sur les sociétés commerciales, tel que modifié, soit respecté.
  - Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.



Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec

l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

#### Gérance

**Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par TIGER HOLDING FOUR PARENT S.à r.l. avec ou sans limitation de leur mandat.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution de TIGER HOLDING FOUR PARENT S.à r.l.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

S'il n'y a qu'un seul gérant, la société sera valablement engagée à l'égard des tiers par la seule signature d'un gérant unique.

En cas de pluralité de gérants, la société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société indemnisera tout gérant et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérants, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire/associée ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement qu'autant que le nombre de gérants prenant part au conseil résidant en dehors du Luxembourg soit inférieur au nombre de gérants présents au Luxembourg, présents ou représentés. Indépendamment du nombre des gérants présents, un quorum de gérants résidant en dehors du Luxembourg ne peut être réuni à chaque conseil.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par téléfax, câble, télégramme ou télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Art. 14. Chaque associé a le droit de nommer un représentant pour assister en tant qu'observateur à chaque conseil de gérance et à chaque réunion, ou chaque comité lié à ces conseils de gérance. La nomination et révocation d'un tel représentant devront être notifiée par écrit à la Société -ayant nommé, dans le cas d'une révocation, ou voulant nommer un observateur- par l'associé et prendront effet dès réception de la notification au siège social de la Société ou à toute réunion du conseil de gérance ou tout comité lié.

## Décisions des associés

Art. 15. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingtcinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

**Art. 16.** Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.



Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

#### **Exercice social - Comptes annuels**

- Art. 17. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.
- **Art. 18.** Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

- **Art. 19.** Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du comptes des profits et pertes.
- **Art. 20.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

#### **Dissolution - Liquidation**

Art. 21. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

#### Loi applicable

**Art. 22.** Les lois mentionnées à l'article 1 <sup>er</sup> , ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

## Disposition transitoire

Exceptionnellement, le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2007.

Souscription - Libération

Le capital a été souscrit de la manière suivante:

TIGER HOLDING FOUR PARENT S.à ri, prénommée, représentée par Maître Catherine Dessoy et Maître Victor Elvinger, prénommés, a déclaré souscrire 500 (cinq cents) parts sociales, qui sont libérées intégralement en numéraire et réparties comme suit:

	N o de	Capitai
	parts	souscrit
TIGER HOLDING FOUR PARENT S.à r.l.	500	17.500,- USD

de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de USD 17.500,- (dix-sept mille cinq cents dollars US), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cent euros.

#### Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:



- Monsieur Lee Fixel, conseiller en investissements, demeurant au 101 Park Avenue, 48th Floor, New York, NY 10178, Etats-Unis:
  - Maître Victor Elvinger, avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich;
- Maître Catherine Dessoy, avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich. La Société se trouvera engagée conformément à l'article 11 des statuts.
  - 2) Le siège social de la Société est établi à L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Dessoy, V. Elvinger, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, Relation: LAC/2007/16080. — Reçu 129,95 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007088220/211/366.

(070097930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

## Etablissements L. Rossi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3480 Dudelange, 53, rue Gaffelt.

R.C.S. Luxembourg B 57.319.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Pour ETABLISSEMENTS L. ROSSI s.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007088223/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04518. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2007.

# British Vita Group S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 440.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 107.583.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007088227/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG05885. - Reçu 40 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2007.

# Outboard Yachting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 80.412.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007088231/2329/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03156. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2007.

## Islands Charter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.324.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007088242/2329/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03150. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2007.

# JPP Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 85.529.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007088241/2329/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03151. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2007.

## International North Sea Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 50.447.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007088243/2329/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03149. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070098343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2007.

## Arfis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 51.217.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2007

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur David Giannetti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.



Luxembourg, le 2 avril 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007087741/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00110. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

# TPL Lugwigsfelde S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. ACG R.E. 9 S.à r.l.).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 123.106.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 47907 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007087742/211/12.

(070097305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

## Mobile Telesystems Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 84.895.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 avril 2007

Messieurs Ilya V. Chuprinko et Boris Podolsky et Madame Marina V. Zabolotneva sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 1 an.

La FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A. est réélue Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 1 an.

Pour MOBILE TELESYSTEMS FINANCE S.A.

Signature

L'Agent domiciliataire

Référence de publication: 2007087744/1023/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03513. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

## Lonimag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 51.665.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire le 2 mai 2007

Messieurs Norbert Schmitz et Guy Bourdon et la société S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour LONIMAG S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Référence de publication: 2007087746/1023/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03511. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck